



DOSSIER DE PRESSE

Pollutec
HORIZONS 2011

Remise des prix Entreprises et Environnement 2011

29 novembre 2011

Partenaires des Prix Entreprises et Environnement



Les Echos



PALMARES DES PRIX ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT 2011

Catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

Prix Ecoproduit pour le développement durable
MAISONS DU MONDE pour le canapé ROMA éco-conçu

Contact : Fabienne MORGAUT – Responsable Développement Durable
02.51.71.11.64 fmorgaut@groupexm.com

Mention spéciale du jury
OBERTHUR TECHNOLOGIES pour la carte SIM en papier PaperSIM

Contact : Magali FIOUX - Responsable Marketing Telecom
01 47 85 55 20 m.fioux@oberthur.com

Mention spéciale du jury
ALSTOM TRANSPORT pour la sous-station d'alimentation électrique HESOP

Contact : Cécile TEXIER – Directeur Développement Durable
06 79 82 69 01 cecile.texier@transport.alstom.com

Catégorie « Technologies économes et propres »

Prix Technologies économes et propres
REFRESCO avec PEPSICO FRANCE et SIDEL pour la technologie de remplissage aseptique économe en eau et en énergie

Contact : Jean Emmanuel CHANTRE (REFRESCO France) - Directeur Qualité-R&D-
Développement durable
04 75 45 44 44 jeanemmanuel.chantre@refresco.fr

Catégorie « Innovation dans les Eco-technologies »

Prix Innovation dans les éco-technologies
CLEAN ENERGY PLANET pour la Vélostation Electrique Modale

Contact : Céline SECKLER - Gérante
04 93 33 73 63 celine@cleanenergyplanet.com

Mention spéciale du jury
CESBRON pour le Réfrigérateur solaire avec accumulateur d'énergie

Contact : Christian RABIN - Directeur Pôle Technologies
02.41.96.62.20 Christian.rabin@cesbron.com

Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

1^{er} Prix Management et initiatives pour le développement durable APF ENTREPRISES 34

Contact : Christophe REY - Directeur
04 67 92 87 19 c.rey@apf-entreprises-34.com

2^{ème} Prix Management et initiatives pour le développement durable ALTER ECO

Contact : Catherine PHIN - Responsable qualité et service consommateur
01 47 42 46 94 catherine@altereco.com

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

Prix Biodiversité et entreprises EIFFAGE – Association FIPAN - DERVENN pour le Fonds d'Intervention pour le Patrimoine Naturel Bretagne/Pays-de-la-Loire (« FIPAN® BPL »)

Contacts : Valérie DAVID (EIFFAGE) – Directeur Développement Durable
01 41 32 82 69 valerie.david@eiffage.com
Patrice VALANTIN (Association FIPAN – DERVENN) – Directeur
02 99 55 55 05 contact@fipan.eu

Mention spéciale « Meilleure démarche de gestion de site » YVES ROCHER pour la gestion de l'environnement et de la biodiversité du site de La Gacilly

Contact : Marie MARACHE LE GALL – Direction développement durable
02 99 08 27 21 marie.marache-legall@yrnet.com

Mention spéciale « Produit pour la biodiversité » GEOPHYTE - EVINERUDE pour le plan de lutte contre l'Ambrosie

Contacts : Muriel BOTTON – Chef de projet Evinerude
04 74 87 20 56 muriel.botton@evinerude.fr
Yves CROSAZ – Gérant de Géophyte
04 76 13 23 36 yves.crosaz@geophyte.fr

Mention spéciale « *Projet pour la biodiversité* »
EIFFAGE – Association FIPAN - DERVENN pour le Fonds d'Intervention pour le Patrimoine
Naturel Bretagne/Pays-de-la-Loire (« FIPAN® BPL »)

Contacts : Valérie DAVID (EIFFAGE) – Directeur Développement Durable
01 41 32 82 69 valerie.david@eiffage.com
Patrice VALANTIN (Association FIPAN – DERVENN) – Directeur
02 99 55 55 05 contact@fipan.eu

Mention spéciale « *Meilleure initiative de sensibilisation* »
IDEE ALSACE pour le rendez-vous de la Biodiversité

Contact : Christine LOLLIER-BRASSAC - Responsable Idée Alsace
03 88 19 55 98 clb@alsace-qualite.com

Coup de cœur du jury
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE pour les techniques végétales de restauration des berges des
voies navigables

Contacts : Christel FIORINA - Adjointe au responsable Arrondissement Eau et Environnement,
Direction Nord-Est VNF
christel.fiorina@developpement-durable.gouv.fr
Anthony PETITPREZ - Responsable de la Mission Développement durable de VNF
anthony.petitprez@vnf.fr

AUTRES ENTREPRISES NOMINEES

Les entreprises mentionnées précédemment, récompensées par un Prix ou une mention spéciale, font partie des entreprises nominées aux Prix Entreprises & Environnement 2011.

Les autres entreprises nominées par les jurys en 2011 sont les suivantes :

- **Dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »**

CIAT pour Coadis Line, la cassette à eau éco-conçue

Contact : Anaïs MARTY - Responsable Eco Conception a.marty@ciat.fr

DOUCET pour You, la gamme de nettoyeurs ménagers éco-conçus

Contact : Bernard GUEZ – Président bernard.quez@doucet.eu

EUROFEU pour l'extincteur bioversal

Contact : Virginie de PAUW – Responsable marketing groupe vdepauw@eurofeu.fr

TERRE VIVANTE pour la réalisation de la 1^{ère} analyse de cycle de vie d'un livre en France

Contact : Claire GROSHENS – Directrice éditoriale claire.groshens@terrevivante.org

- **Dans la catégorie « Technologies économes et propres »**

DISTILLERIE JEAN GOYARD pour la mise en place d'une chaudière biomasse

Contact : Céline DAUVERGNE - Responsable QSE c.dauvergne@distillerie-goyard.com

DOW CHEMICAL pour le recyclage d'eaux de process pour le traitement des gaz

Contact : Caroline BERGOT – Chef de projet CBergot@dow.com

ETDE pour Australia, pionnier des bâtiments tertiaires BBC

Contact : Julie PERCHET-BURETTE – Chargée de communication J.PERCHETBURETTE@etde.fr

EUROVIA MANAGEMENT pour GRADIUS®, outil de calcul de la juste température d'enrobage

Contact : Ivan DROUADINE – Directeur de la recherche ivan.drouadine@eurovia.com

- **Dans la catégorie « Innovation dans les Eco-technologies »**

KOGYS pour le procédé KOGYSUN, système d'incorporation de modules photovoltaïques au bâti

Contact : Valérie LEMAIRE – Assistante de direction commercial@kogys.com

NOVEOL pour la nov'éolienne, éolienne domestique à axe vertical

Contact : Maximilien PETIGENET – Président contact@noveol.com

REFRESCO-PHYTOREM pour l'eco-station d'épuration Bambou-Assainissement

Contacts : Véronique ARFI (PHYTOREM) – Directrice Générale veroniquearfi@phytorem.com /
Jean-Emmanuel CHANTRE (REFRESCO France) - Directeur Qualité-R&D-Développement durable
jeanemmanuel.chantre@refresco.fr

SINTEO pour le CarbonScreen®, outil de calcul des consommations énergétiques du bâtiment

Contact : Loïs MOULAS – Directeur Associé lois.moulas@sinteo.fr

SOLAR EUROMED pour la Technologie Solaire Thermodynamique DIVAP

Contact : **Simon BENMARRAZE** – Responsable du développement
simon.benmarraze@solareuromed.com

SOLENOVE ENERGIE pour le récupérateur de chaleur des eaux grises Power-Pipe™

Contact : Jean-Pierre FINET – Cogérant jean-pierre.finet@solenove-energie.fr

VIGICELL pour le panel de tests biologiques pour l'évaluation de la qualité de l'eau
Contact : Jean-Emmanuel GILBERT – Président jem.gilbert@vigicell.fr

- **Dans la catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »**

CDC ENTREPRISES pour sa démarche d'investisseur responsable
Contact : Didier HAVETTE – Chargé de mission Programme d'Accompagnement FSI France Investissement didier.havette@cdcentreprises.fr

EIFFAGE pour le Fonds d'arbitrage technico-économique carbone
Contact : Valérie DAVID – Directeur Développement Durable valerie.david@eiffage.com

LYONNAISE DES EAUX pour le programme « Idées neuves sur l'eau »
Contact : Hélène VALADE – Directeur du développement durable helene.valade@lyonnaise-des-eaux.fr

MCDONALD'S FRANCE pour sa stratégie environnementale et système de management associé
Contact : Delphine SMAGGHE – Vice-Présidente Développement Durable, Affaires Publiques et Communication delphine.smagghe@fr.mcd.com

SAVIN MARTINET ASSOCIES pour la mise en place d'un système de management intégré garanti par la triple certification QSE et première rénovation HQE d'un immeuble Haussmannien
Contact : Yvon MARTINET – Avocat associé, co-fondateur et co-gérant de SMA martinet@smaparis.com

SOTRADEL pour sa démarche de développement durable confirmant sa volonté d'être une société éco-citoyenne
Contact : David BILLANDON – Responsable Qualité Sécurité Environnement david.billandon@sotradel.com

- **Dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »**

- **Mention « Meilleure démarche de gestion de site »**

GRTgaz REGION VAL DE SEINE pour la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques professionnelles des salariés de GRTgaz
Contact : Jean Michel THOUVIGNON – Directeur Développement Durable Jean-michel.thouvignon@grtgaz.com

Séché Environnement pour l'intégration de la biodiversité à l'activité économique industrielle des métiers de valorisation et de traitement des déchets
Contact : Daniel BAUMGARTEN - Directeur développement durable d.baumgarten@groupe-seche.com

- **Mention « Produit pour la biodiversité »**

Démarche-Profil-Biodiversité® pour l'outil d'évaluation, de progression et de suivi de la biodiversité Profil-Biodiversité® (<http://profilbiodiversite.com/>)
Contact : Frank Derrien - 06 48 21 05 40 frankderrien@free.fr

ECOCEAN pour BioRestore®, un outil pour la restauration et le suivi de la biodiversité marine
Contact : Gilles LECAILLON – Président ecocean_label@yahoo.com

LES JARDINS DE GALLY pour le Programme Biodiversité Intégrée (PBI)
Contact : Pierre DARMET - Chef de produits innovations végétales pdarmet@gally.com

➤ **Mention « Projet pour la biodiversité »**

ATEN-GESIP pour le guide sur les interventions sur les canalisations dans les espaces naturels protégés

Contact : Yves VERILHAC - Directeur de l'ATEN Yves.verilhac@espaces-naturels.fr

GrDF - CRIGEN de GDF SUEZ - MNHN pour la méthodologie et l'outil pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les activités de Gaz Réseau Distribution France

Contact : Frédérique LE MONNIER - Déléguée Développement Durable frederique.le-monnier@grdf.fr

HOLCIM - Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas de Calais pour le projet « Chemins de la craie »

Contact : Sylvain CODRON - Coordonnateur Environnement Holcim France Benelux sylvain.codron@holcim.com

➤ **Mention « Meilleure initiative de sensibilisation »**

Cisco Systems France pour l'initiative « Connected Bees », projet d'apiculture initié et porté par les collaborateurs

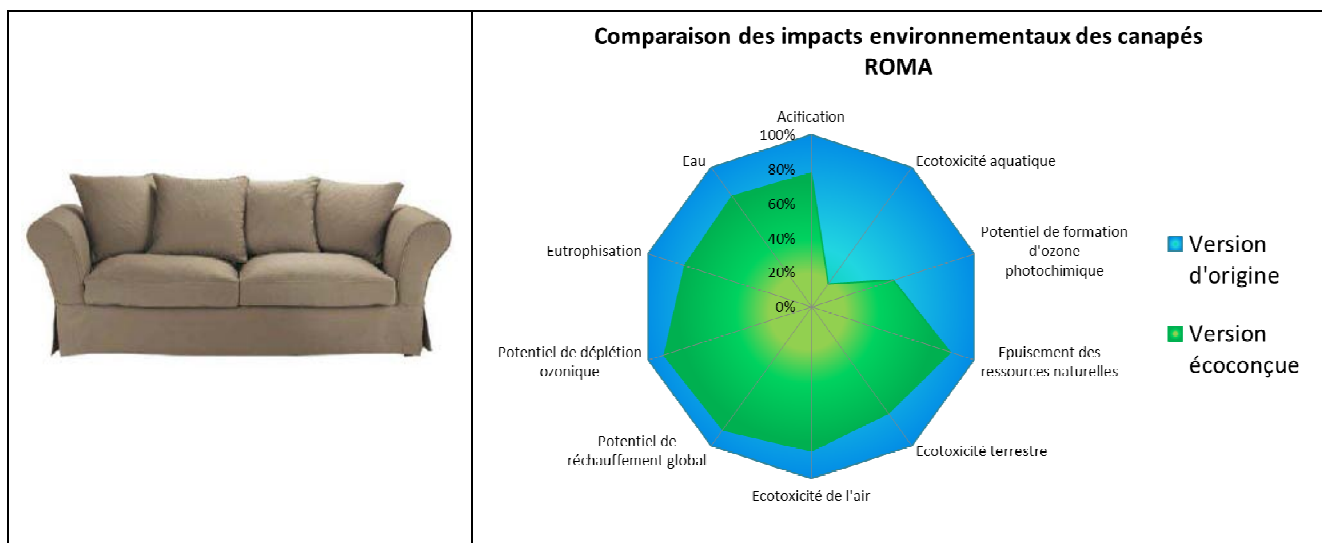
Contact : Olivier SEZNEC - Directeur de la Stratégie Technologique oseznec@cisco.com

EIFPAGE - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour la Chaire d'entreprise « Biodiversité, Environnement et Grandes Infrastructures »

Contact : Valérie DAVID – Directeur Développement Durable valerie.david@eiffage.com

Prix Ecoproduit pour le développement durable 2011

MAISONS DU MONDE pour le canapé éco-conçu ROMA



Maisons du Monde est un importateur et distributeur d'articles de décoration et de mobilier, représentant 220 points de vente en Europe. Engagée avec un objectif de traçabilité des matières premières (bois, coton, cuir), une démarche d'éco-conception a été initiée suite au bilan carbone réalisé par le cabinet EVEA en 2010. Les résultats ont montré que les produits sont à l'origine d'une large part des émissions de gaz à effet de serre imputables à **Maisons du Monde**. L'Eco-conception a ainsi été retenue comme un axe majeur de progrès pour l'entreprise.

Avec l'appui de bureau VERITAS CODDE, **Maisons du Monde** a lancé en février 2011 une démarche d'éco-conception fondée sur une quantification du berceau à la tombe des impacts environnementaux d'un canapé (analyse de cycle de vie). En juillet 2011, un atelier impliquant les responsables des différents métiers (direction, stylistes, achats, qualité, développement durable) a débouché sur l'identification de pistes d'améliorations, à la croisée des contraintes technico-économiques, environnementales et sociales. Ainsi le canapé écoconçu Roma, fabriqué en France (région centre), possède :

- ✓ une structure bois repensée pour optimiser le rapport résistance/masse de bois ;
- ✓ un rembourrage composé de fibres textiles recyclées (vêtements usagés collectés en France) ;
- ✓ un revêtement en coton issu de l'agriculture biologique décliné en différentes couleurs (par ailleurs un partenariat est en cours avec une coopérative linière du Nord de la France, afin de disposer également de lin issu de l'agriculture biologique) ;
- ✓ un schéma de distribution raccourci.

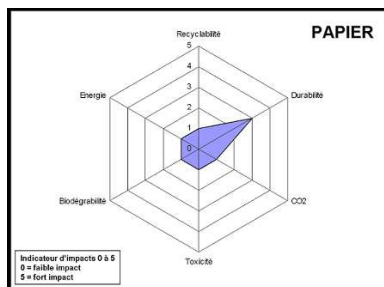
Par rapport à l'ancienne version du canapé, les réductions d'impacts environnementaux obtenues tout au long du cycle de vie sont : une réduction de 12 % du potentiel de réchauffement global, de 9 % du potentiel de destruction de la couche d'ozone, de 22 % de l'eutrophisation de l'eau, de 33 % de l'acidification atmosphérique, de 84 % de l'écotoxicité aquatique, de 50 % de la création d'ozone photochimique dans l'air, de 15 % de l'épuisement des ressources naturelles, de 24 % de l'écotoxicité terrestre et de 16 % de l'écotoxicité de l'air, ainsi qu'une réduction de 21 % de la consommation d'eau.

En outre, la démarche d'écoconception a permis de conserver les performances techniques du canapé en termes de qualité, confort et durabilité (le nouveau rembourrage satisfait aux essais de durabilité menés par le FCBA). Pour le consommateur, l'achat de ce canapé éco-conçu n'est pas corrélé à une augmentation du prix de vente. Commercialisé dès mars 2012, ce canapé bénéficiera d'un affichage environnemental, pour donner au client final toutes les clés d'un achat responsable.

Contact : fabienne MORGAUT – Responsable Développement durable
02.51.71.11.64 fmorgaut@grouperxm.com

Mention spéciale du jury dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

OBERTHUR TECHNOLOGIES pour la carte SIM en papier paperSIM



OberthurTechnologies développe et commercialise la PaperSIM, une carte SIM (Telecom) en papier, fruit d'une innovation technologique qui bouleverse les habitudes dans ce secteur. Traditionnellement, les cartes SIM sont en effet fabriquées en plastique (principalement PVC et ABS).

4 milliards de cartes SIM sont commercialisées chaque année dans le monde, représentant un tonnage de 21 000 tonnes de matières plastiques.

Après une première évaluation (Evaluation Simplifiée et Qualitative du Cycle de Vie), Oberthur Technologies a réalisé des analyses plus fines comparant plusieurs matériaux au regard de leurs impacts sur l'environnement. Les résultats donnent l'avantage au matériau papier, qui se distingue favorablement pour les 5 indicateurs suivants : toxicité, énergie, Gaz à Effet de Serre, biodégradabilité et recyclabilité.

La PaperSIM intègre une puce électronique classique. Son corps est composé de 100% de fibres de papier certifiées FSC (gestion durable des forêts). Elle conserve les caractéristiques fonctionnelles de la carte SIM et optimise en outre les transports, du fait de sa légèreté.

Contact : Magali FIOUX - Responsable Marketing Telecom
01 47 85 55 20 m.fioux@oberthur.com

Mention spéciale du jury dans la catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

ALSTOM TRANSPORT pour la sous-station d'alimentation électrique HESOP



En phase de freinage, le moteur électrique des trains se comporte comme un générateur qui transforme le mouvement en électricité ou « énergie de freinage ». Une partie de cette énergie est utilisée par le train lui-même et par les trains circulant à proximité ; le reste est perdu (entre 5 et 20% en fonction de la configuration des réseaux). Cette énergie de freinage perdue représente globalement environ 165 GigaWattheures par an en France.

ALSTOM a développé une solution de récupération d'énergie de freinage, appelée HESOP, particulièrement adaptée au tramway, métro ou RER. C'est une sous-station électrique qui permet de réinjecter sur le réseau de distribution électrique de l'énergie produite lors des phases de freinage. Elle permet de récupérer la quasi-intégralité de l'énergie de freinage (99 %).

HESOP est une solution globale qui, lorsqu'elle est installée dans chaque sous-station d'alimentation électrique, permet d'équilibrer les besoins d'énergie en ligne, d'optimiser le système d'alimentation électrique (en supprimant jusqu'à 10% des sous-stations), d'améliorer la qualité du courant et d'assurer une meilleure longévité du matériel roulant. Elle a elle-même fait l'objet d'une démarche d'éco-conception, avec une sélection rigoureuse de matériaux.

Contact : Cécile TEXIER – Directeur Développement Durable
06 79 82 69 01 cecile.texier@transport.alstom.com

Prix Technologies économes et propres 2011

REFRESCO avec PEPSICO FRANCE et SIDEL pour la technologie de remplissage aseptique économe en eau et en énergie



Refresco France innove dans une nouvelle technologie de remplissage de bouteilles aseptique intégré, économe en eau et en énergie, pour son premier client PepsiCo France.

Refresco France, leader européen des boissons rafraîchissantes sans alcool en conditionnement aseptique, a développé - avec son fournisseur, le groupe Sidel - un nouveau mode de conditionnement, économe et propre. En comparaison avec les systèmes classiques utilisés en France et en Europe, les innovations majeures résident dans la désinfection à sec des préformes en PET de très petite surface par rapport aux bouteilles, ainsi que des bouchons PEHD (économie d'eau) résultant en une très faible consommation de produit chimique moins agressif (H_2O_2 - économie d'énergie).

Conçu et fabriqué par le groupe Sidel, le premier équipement bénéficiant de l'ensemble de ces innovations a été installé sur le site de Saint-Alban-Les-Eaux, une des usines de Refresco France où sont embouteillées les boissons Lipton Ice Tea de PepsiCo France. Cette dernière a financé une partie du projet et a mis à disposition des ressources complémentaires afin de valider le protocole de cette nouvelle ligne d'embouteillage aseptique mise en service en novembre 2010.

L'équipement de conditionnement aseptique réalise à lui seul la désinfection des préformes et des bouchons, le soufflage et le remplissage des bouteilles. Ce changement de technologie s'est également accompagné d'un changement de matière pour les bouteilles : elles sont maintenant composées à 50% de RPET (PET recyclé). Ainsi au total, grâce à cette technologie, près de 1678 tonnes Eq CO_2 , 38 000 m^3 d'eau et 2,5 millions de kWh sont économisés par an. En intégrant 50% de PET recyclé dans les préformes, l'utilisation de plus de 400 tonnes de PET vierge par an est épargnée.

Contact : Jean Emmanuel CHANTRE (REFRESCO France) - Directeur Qualité-R&D-
Développement durable

04 75 45 44 44 jeanemmanuel.chantre@refresco.fr

Prix Innovation dans les Eco-technologies 2011

CLEAN ENERGY PLANET pour la Vélostation Electrique Modale



Implantation pour du libre-service Principauté de Monaco



Implantation Skema Business School, Sophia-Antipolis

Créée en 2006, Clean Energy Planet est une Jeune Entreprise Innovante engagée dans le développement durable. Ses enjeux sont doubles : il s'agit de favoriser le déplacement durable grâce à des produits réellement innovants, et d'offrir aux entreprises le conseil nécessaire à la réussite de leurs démarches environnementales.

Clean Energy Planet propose une vélostation qui verrouille et recharge les vélos à assistance électrique (VAE) en un seul geste. Le verrouillage et la charge se font automatiquement grâce à une carte magnétique (RFID), un badge de l'entreprise ou une carte de transport, ou de parking (une seule manipulation).

La simplicité d'utilisation du système, son interface intelligente et visuelle et sa fiabilité permettent de pérenniser une mise en place de flotte. Une interface Internet permet la réservation à distance, l'édition d'un journal d'activité et la maintenance à distance.

Ce procédé permet aux collectivités et entreprises de gérer le parc en maintenant toujours les batteries chargées (partie vitale d'un vélo électrique).

Les VAE sont sécurisés avec une charge automatique de la batterie par la roue avant (brevet et modèle déposés).

La conception, la production et la fabrication se font en France. La vélostation est facile à monter, et est modulable selon les besoins (socle fixe non intrusif sur l'urbanisme).

A ce jour, plus de 15 vélostations sont déjà implantées en France et en Europe, et d'autres sont en projet. L'expérience de Clean Energy Planet est forte avec un produit leader sur le marché des Vélo à Assistance Electrique. Clean Energy Planet propose également une offre intermodale permettant d'intégrer les abonnements pour le bus, le train et le vélo électrique sur une seule carte.

Clean Energy Planet propose également des services de Conseil en Entreprise. Un ingénieur environnement accompagne les entreprises et les collectivités dans la recherche de solutions à leurs problématiques de déplacements et environnementales : Plan de Déplacement, Agenda 21, événementiel, gestion des déchets, RSO, labellisation, ...

Contact : Céline SECKLER - Gérante
04 93 33 73 63 celine@cleanenergyplanet.com

Mention spéciale du jury dans la catégorie « Innovation dans les Eco-technologies »

CESBRON pour le Réfrigérateur solaire avec accumulateur d'énergie



Le froid solaire avec stockage - déstockage sur glace permet aux populations rurales isolées sans électricité d'obtenir du froid pour la conservation des denrées périssables tout en préservant les ressources de la planète.

Aujourd'hui 50 % des denrées périssables produites par ces populations isolées sont perdues par manque de froid. A partir de ce constat, le groupe CESBRON a développé une innovation technologique utilisant le stockage et le déstockage de glace pour produire du froid d'une manière économique, simple et fiable avec des compresseurs de capacité réduite.

Ce concept innovant utilise :

- ✓ l'énergie solaire pour alimenter 2 productions de glace montées en parallèle, l'une en stockage, l'autre en déstockage régulées par capteur d'irradiance ; la sonde d'ensoleillement optimise le fonctionnement des compresseurs ;
- ✓ des échangeurs haute performance fonctionnant avec de la glace fondante à 0°C (au lieu de fluide polluant à - 10°C) ;
- ✓ de nouveaux compresseurs et composants sur le circuit frigorifique permettant de limiter la puissance au démarrage des compresseurs, soit une réduction de 50 % des capteurs photovoltaïques.

Le système alimente les postes froids tels que chambres froides et tanks à lait. Outre ses avantages économiques et écologiques, il permet le développement socio-économique des populations locales avec une fabrication et un service après-vente assurés localement, ainsi que la valorisation de leurs productions.

Contact : Christian RABIN - Directeur Pôle Technologies
02.41.96.62.20 Christian.rabin@cesbron.com

Prix Management et initiatives pour le développement durable 2011

1^{er} Prix Management et initiatives pour le développement durable

APF Entreprises 34



La mission d'APF Entreprises 34 est l'insertion professionnelle des personnes handicapées (45 sur 68 salariés). L'entreprise intègre le Développement Durable dans sa stratégie, afin de mettre en avant ses savoir-faire. Les trois piliers du Développement Durable sont ainsi devenus les fils conducteurs de sa croissance.

APF Entreprises 34 est l'une des premières entreprises en France à avoir obtenu les 3 certifications Internationales suivantes : au titre de l'ISO 9001 (Qualité), de l'ISO 14001 (Environnement) et d'OHSAS 18001 (Santé et sécurité). En outre, elle s'est lancée dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) en cohérence avec la norme ISO 26 000 (Intégration du Développement Durable). Sa démarche a été évaluée au niveau « maturité » par AFNOR Certification, selon la méthode AFAQ 26 000.

APF Entreprises 34 s'est spécialisée depuis plusieurs années dans les « métiers de l'économie verte » liés à l'environnement et au recyclage :

- ✓ reconditionnement de cartouches toner
- ✓ ré-emploi d'ordinateurs et valorisation de matériels informatiques
- ✓ remise à neuf de batteries pour matériels électroportatifs sous la marque Power Pro
- ✓ fabrication de volets roulants solaires sous la marque Rollec.

Quelques réalisations : l'entreprise a investi dans le développement des compétences des salariés (60 000 € par an), dans la promotion de la diversité culturelle (plus de 20% des salariés), dans l'amélioration du bien-être et des conditions de travail (conciergerie d'entreprise...), mais aussi dans la promotion interne de ses salariés. Au plan environnemental, elle valorise la totalité de ses déchets, a mis en place des systèmes de gestion des énergies et de préservation des ressources naturelles (eau, flore...). En 2010, APF Entreprises 34 a construit un nouveau bâtiment THPE (à très haute performance énergétique) de 3400 m², anticipant la réglementation thermique de 2012 (qui sera applicable en 2013).

Les apports de la démarche : l'engagement dans le développement durable a permis d'améliorer la performance de l'entreprise, de lui donner de la visibilité, de crédibiliser et de proposer des offres à plus forte valeur ajoutée, et enfin de créer un véritable esprit d'appartenance et de fierté au sein de l'entreprise.

Contact : Christophe REY - Directeur
04 67 92 87 19 c.rey@apf-entreprises-34.com

Prix Management et initiatives pour le développement durable 2011

2^{ème} Prix Management et initiatives pour le développement durable

ALTER ECO



Depuis 1998, Alter Eco œuvre pour le développement de relations commerciales humaines, justes et durables avec les petits producteurs défavorisés de la planète. Du Pérou aux Philippines et de l'Inde à l'Éthiopie, Alter Eco a tissé des liens forts avec de nombreuses coopératives agricoles. A travers son activité, Alter Eco souhaite être le trait d'union entre agriculteurs et consommateurs, et contribuer à la préservation et au développement d'une agriculture biologique à taille humaine. Au fil des rencontres avec les producteurs, Alter Eco a clairement identifié la complémentarité entre commerce équitable et respect de l'environnement. L'agriculture biologique, le respect de la biodiversité, la souveraineté alimentaire des producteurs ou encore la réduction de l'impact d'Alter Eco sur le réchauffement climatique sont intégrés dans les processus de développement des produits et dans les choix stratégiques de l'entreprise.

Ainsi en 2006, Alter Eco a réalisé son premier Bilan Carbone et en 2008 la marque a passé au crible tous ses produits, afin de calculer les émissions de CO₂ générées tout au long de leur cycle de vie. Cela a permis d'identifier les principaux leviers pour limiter ces émissions : optimisation de l'affrètement, suppression des suremballages, éco-conception des produits, utilisation d'énergie verte, tri sélectif,... Dans une optique pédagogique, chaque produit Alter Eco présente sur l'emballage son empreinte carbone en gramme de CO₂ pour 100g de produit.

Aujourd'hui, 90% des produits Alter Eco disposent de la triple garantie : agriculture biologique, commerce équitable et compensation carbone. Afin de rendre accessibles à tous ses produits et de réduire leur impact environnemental, Alter Eco a lancé en 2010 la première offre vrac de produits équitables en grandes et moyennes surfaces. Grâce à cette offre, les produits sont environ 20% moins chers que la référence packagée, ce qui positionne Alter Eco au même niveau de prix que les marques conventionnelles. En 2011, Alter Eco a poursuivi ses efforts pour soutenir les petits producteurs et a mis en place son premier partenariat avec des agriculteurs français, avec le cahier des charges « Agriculture Française Equitable ».

Alter Eco s'engage aussi dans la préservation des forêts à travers des programmes de reforestation et de conservation de zones menacées, avec l'aide de Pur Projet.

Les communautés de petits agriculteurs sont souvent impliquées dans des systèmes agro-forestiers de production biologique, au sein desquels l'harmonie avec la nature et la préservation de la forêt sont des éléments déterminants. C'est ainsi qu'Alter Eco a élargi son partenariat avec la coopérative péruvienne Acopagro. En plus de fournir le cacao utilisé dans les chocolats Alter Eco, les producteurs d'Acopagro plantent des arbres dans leurs parcelles, ce qui leur permet de diversifier leurs revenus et d'améliorer la qualité des sols. Alter Eco compense ses émissions de CO₂ via ces programmes au Pérou, soit 12 689 arbres plantés en 2010.

Contact : Catherine PHIN - Responsable qualité et service consommateur
01 47 42 46 94 catherine@altereco.com

Prix Biodiversité et entreprises

et

Mention spéciale « Projet pour la biodiversité »

EIFFAGE – Association FIPAN – DERVENN pour le Fonds d'Intervention pour le Patrimoine Naturel Bretagne/Pays-de-la-Loire (« FIPAN® BPL »)



En partenariat avec l'association FIPAN, le Groupe EIFFAGE a souhaité appliquer, dans le cadre de la construction de la Ligne Grande Vitesse Bretagne/Pays de la Loire (LGV BPL), une démarche innovante destinée à gérer et valoriser les ressources naturelles et les services écosystémiques fournis par la biodiversité, au-delà des obligations réglementaires de compensation.

La démarche FIPAN est développée depuis 2009 par le pôle recherche et développement de l'entreprise DERVENN, en partenariat avec le bureau d'étude de conseil en agronomie, QUALITECHS.

La démarche FIPAN propose un modèle innovant destiné à financer des actions de génie agri-écologique de façon à garantir les fonctionnalités écologiques du territoire, la pérennité du capital naturel et la préservation des continuités biologiques. Elle vise autant la biodiversité générale que remarquable et crée une dynamique territoriale en impliquant étroitement les agriculteurs, acteurs clefs pour l'avenir des écosystèmes. Le financement est réalisé sur la base de fonds volontaires publics ou privés, recherchés auprès d'acteurs locaux, d'entreprises, de collectivités ou de particuliers souhaitant participer activement à la valorisation écologique et économique de leurs territoires.

L'agriculteur est reconnu pour son rôle fondamental pour le maintien de la disponibilité des services écosystémiques. La démarche FIPAN initie donc un nouveau modèle de l'entreprise agricole qui devient une entreprise agri-écologique qui assure une production agricole de qualité en cohérence avec les dynamiques naturelles. Elle peut ainsi valoriser économiquement ses actions en faveur du bien commun qu'est la biodiversité.

Cette expérimentation à l'occasion de la LGV BPL veut favoriser une vision positive et optimiste du territoire, en alliant les valeurs économiques, écologiques et agricoles. C'est le principe des Paiements pour Services Ecosystémiques (PSE).

La mise en œuvre du projet FIPAN® BPL est réalisée selon une première phase de 6 ans, à l'issue de laquelle des dispositifs complémentaires seront étudiés pour en assurer la pérennité. Promoteur du projet, le Groupe Eiffage est le premier à avoir souscrit au FIPAN® BPL, à hauteur de 15% (750 000 €) du montant total du fonds à terme.

Ce projet est soutenu par Réseau Ferré de France (RFF), les DREAL concernées, le Conseil Régional de Bretagne et le bureau européen de l'UICN.

Contacts : Valérie DAVID (EIFFAGE) – Directeur Développement Durable

01 41 32 82 69 valerie.david@eiffage.com

Patrice VALANTIN (Association FIPAN – DERVENN) – Directeur

02 99 55 55 05 contact@fipan.eu

Mention spéciale « Meilleure démarche de gestion de site » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

YVES ROCHER pour la gestion de l'environnement et de la biodiversité du site de La Gacilly



Berceau du groupe Yves Rocher, La Gacilly (Morbihan) rassemble les activités de botaniste, récoltant, fabricant et distributeur de la Marque. L'originalité de la gestion du site de La Gacilly réside dans le caractère systématique de la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité : **implantation des installations sans modifier le paysage** (chemins creux, espèces locales, cultures de plantes bio), **gestion respectueuse de la faune et de la flore** (gestion différenciée des zones enherbées, choix de plantes indigènes, taille des haies en dehors de la période de nidification, conservation des arbres morts, herbicides et produits phytosanitaires proscrits, (re)création de zones humides, installation de nichoirs à oiseaux et chauve-souris, abris à insectes et à reptiles, gyrobroyage proscrit, îlots de végétalisation naturelle, conservation et entretien des ronciers, etc.), **ingénierie écologique, 55 hectares cultivés en agriculture biologique.**

Yves Rocher a par ailleurs développé des démarches de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité : organisation et soutien à des événements grand public comme le Festival Photo Peuples & Nature de La Gacilly, ou encore animations proposées dans le cadre de l'ouverture au public du jardin botanique, riche de plus d'un milliers de plantes, et de l'Eco-Hôtel SPA Yves Rocher, La Grée des Landes.

Contact : Marie MARACHE LE GALL – Direction développement durable
02 99 08 27 21 marie.marache-legall@yrnet.com

Mention spéciale « Produit pour la biodiversité » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

GEOPHYTE - EVINERUDE pour leur plan de lutte contre l'Ambroisie



Depuis 2009, les sociétés **Geophyte** (bureau d'études et de recherches spécialisé en génie biologique) et **Evinerude** (bureau d'études et de gestion des milieux naturels) collaborent pour établir un plan de lutte contre l'ambroisie à feuille d'armoise, une plante très allergène par le biais de son pollen. Il combine, en fonction de classes types d'infestation prédéfinies, différents moyens d'intervention tant préventifs que curatifs en relation étroite avec le cycle biologique de la plante.

Intégrant de nouvelles techniques (traitement thermique par infrarouge sur plantules et semences) et entièrement géré sous SIG (Système d'Information Géographique), l'outil montre des résultats remarquables avec une diminution de présence de 99% dès la première saison. Il permet ainsi au gestionnaire d'établir une véritable stratégie de lutte pluriannuelle en fonction des territoires concernés et des budgets disponibles. En agissant efficacement et seulement là où il le faut, la démarche favorise à terme la diversité floristique et faunistique des voies de communication et en améliore donc la qualité en tant que corridor biologique inscrit dans les réseaux écologiques (trames vertes et bleues).

Contacts : Muriel BOTTON – Chef de projet Evinerude
04 74 87 20 56 muriel.botton@evinerude.fr
Yves CROSAZ – Gérant de Géophyte
04 76 13 23 36 yves.crosaz@geophyte.fr

Mention spéciale « Meilleure initiative de sensibilisation » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

IDEE ALSACE pour le rendez-vous de la Biodiversité



Association régionale qui encourage et accompagne les démarches de développement durable auprès des entreprises, IDEE ALSACE réunit 115 entreprises membres, de tous secteurs d'activité et de toutes tailles. A l'occasion de la Semaine du développement durable, l'association, depuis 5 ans, invite ses membres à mobiliser leurs salariés pour une action inter-entreprise.

« Mon entreprise s'engage pour la biodiversité, j'y participe ! » était le thème proposé pour 2011, l'objectif étant que chaque entreprise prenne, en concertation avec ses salariés, un engagement en faveur de la biodiversité locale. 29 entreprises se sont mobilisées dans le cadre de cette action : 650 salariés ont participé à 1 heure de sensibilisation à la biodiversité autour des enjeux du territoire alsacien et choisi l'un des engagements proposés parmi la renaturation du site, le parrainage de ruches, la livraison de paniers de légumes, etc. Enfin, 16 entreprises ont planté au total plus de 500 arbustes d'essence locale sur leur site. Pour prolonger cette action, IDEE ALSACE propose dorénavant à ses membres un accompagnement autour de la biodiversité. De l'avis d'IDEE ALSACE, le succès de cette opération repose sur l'implication des partenaires mobilisés autour des entreprises participantes : la Région Alsace, la DREAL Alsace, les étudiants du mastère ECO-conseiller (INSA Strasbourg et Institut ECO-Conseil), le cabinet Positiv'Energies, l'entreprise Sojinal Alpro Soya, l'association SAVA. Pour plus d'informations : www.ideealsace.com/rdv-biodiversite.

Contact : Christine LOLLIER-BRASSAC - Responsable Idée Alsace
03 88 19 55 98 clb@alsace-qualite.com

Coup de cœur du jury dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE pour les techniques végétales de restauration des berges des voies navigables



Voies navigables de France (VNF) entretient, exploite, modernise et développe un réseau de 6 100 km de rivières, fleuves et canaux avec pour missions principales d'assurer sa navigabilité, de développer le transport fluvial et de sécuriser la gestion de l'eau du territoire. La voie d'eau est à la fois une infrastructure de transport et un milieu vivant. Le développement du transport fluvial est donc lié à la préservation de la ressource aquatique et des écosystèmes liés au canal.

A ce titre, la Direction Interrégionale du Nord-Est de VNF expérimente depuis une dizaine d'années une démarche d'ingénierie écologique basée sur le recours aux techniques végétales pour la restauration des berges de canaux et de rivières. Ce procédé vise à la fois à reproduire les caractéristiques d'une berge naturelle, mais aussi à favoriser les continuités écologiques en rétablissant des connexions entre les milieux aquatique et terrestre dans la logique des trames vertes et bleues. S'appuyant sur les qualités d'enracinement des plantes pour stabiliser la berge, il permet de remplacer les procédés classiques (palplanches en acier, béton) par des matériaux naturels et renouvelables (bois, géotextiles de coco et végétaux). Le bilan de ce procédé est très favorable, d'un point de vue à la fois économique et écologique.

Contacts : Christel FIORINA - Adjointe au responsable Arrondissement Eau et Environnement,
Direction Nord-Est VNF - christel.fiorina@developpement-durable.gouv.fr
Anthony PETITPREZ - Responsable de la Mission Développement durable de VNF -
anthony.petitprez@vnf.fr

Partenaires des Prix Entreprises & Environnement



Le Crédit Coopératif et les Prix Entreprises & Environnement : un engagement durable

Convaincu de l'impérieuse nécessité pour les entreprises de prendre en compte les enjeux environnementaux, le Crédit Coopératif les accompagne en développant des solutions qui vont du conseil à la certification en passant par le financement de leurs investissements verts. Cet engagement est affirmé au quotidien dans l'ensemble de son réseau. Il a amené le Crédit Coopératif à être choisi comme partenaire des Prix Entreprises & Environnement, du ministère du Développement Durable, remis à Pollutec.

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative, créée à la fin du XIX^{ème} siècle par des coopérateurs, pour leur permettre d'accéder au crédit. Son ambition reste aujourd'hui conforme à l'esprit de ce pour quoi il a été créé : être utile, en accompagnant ses clients dans le développement et la pérennisation de leurs activités. Coopérative, son capital est apporté par ses clients qui, ayant la double qualité de client-sociétaire, participent aux décisions prises par la banque.

Le Crédit Coopératif a ainsi développé des liens forts avec des secteurs d'activités avec qui il partage les mêmes valeurs : associations et organismes d'intérêt général, œuvrant dans tous les secteurs, entreprises, principalement les PME et PMI, coopératives, mais aussi collectivités publiques, CE, syndicats ou logement social. Il partage avec eux la vision d'une économie durable, respectueuse de l'homme et de son environnement.

Depuis de nombreuses années, le Crédit Coopératif est concerné par les questions environnementales et s'engage pour son compte propre et aussi pour celui de ses clients

Ce sont tant des « éco-acteurs », travaillant dans les secteurs liés à la préservation de l'environnement que des « éco-responsables », organisations et entreprises souhaitant avoir une démarche environnementale. Ils se sont ainsi naturellement tournés vers le Crédit Coopératif.

Son expertise est reconnue : il est le signataire du premier accord du Fonds européen d'investissement (FEI) pour faciliter le financement de projets éco-innovants. Il propose pour les entreprises et organismes d'intérêt général clients la gamme Agir qui comprend le conseil, la certification, et le financement. Il propose notamment le prêt Eco-financement. Destiné au financement des investissements à caractère environnemental, il bénéficie d'une garantie au titre du programme cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté européenne.

Le Crédit Coopératif est, depuis sa création, un des seuls partenaires des Prix Entreprises & Environnement organisés par le ministère du développement durable, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et l'association Orée dont la banque est l'un des membres très proche. Par ce partenariat, le Crédit Coopératif confirme son attachement à promouvoir et valoriser les entreprises innovantes en matière de développement durable.

En savoir plus : <http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse : Claude Sevaistre : 01 47 24 89 71 - 06 16 36 16 47 – Laure Capblancq : 01 47 24 89 71 – presse@credit-cooperatif.coop – suivez-nous sur Twitter : @CreditCoop #pressCreditCoop



Association OREE

Orée, association multi acteurs créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

Orée s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents :

- pour palier aux conséquences d'une croissance aveugle de l'économie au détriment de l'environnement, de manière à mettre en cohérence économie et écologie.
- pour réduire les inégalités environnementales, facteur aggravant des inégalités sociales.

Orée s'applique à travailler sur des thèmes environnementaux variés; son action se reflète à travers ses 7 priorités : éco-conception des produits et des services (plateforme Internet : <http://ecoconception.oree.org>), biodiversité et économie, risques environnementaux (guide interactif : <http://risques-environnementaux.oree.org>), expertise environnementale, gestion environnementale des parcs d'activités et écologie industrielle (site : www.comethe.org), reporting et affichage environnemental, santé et environnement.

Le Conseil d'administration est présidé par Ghislaine Hierso, *Veolia Environnement*, et est composé notamment de Patricia Savin, *Cabinet Savin Martinet Associés*, Secrétaire générale ; Alain Chabrolle, *Conseil Régional Rhône-Alpes*, Vice-président Collectivités ; Bruno Lhoste, *Inddigo*, Vice-président Entreprises, Catherine Ronge, *O2France*, Trésorière.

Pour la cinquième année consécutive, Orée est partenaire du Ministère du développement durable et de l'Ademe pour l'organisation des **Prix Entreprises et Environnement**.

Orée félicite les lauréats 2011 pour leur démarche exemplaire de prise en compte de l'environnement, et notamment ses adhérents : Maisons du Monde, Dervenn, Yves Rocher et Voies Navigables de France.

Comme chaque année, Orée est présente sur le salon Pollutec. Ce salon est l'occasion d'échanger expériences et bonnes pratiques en favorisant le dialogue entre entreprises, collectivités, organismes institutionnels, scientifiques, et associations. En tant que membre du Comité de pilotage Buy & Care, Orée a participé à l'organisation du programme des conférences du salon Pollutec 2011. Le mercredi 30 novembre 2011, Orée organise son groupe de travail éco-conception et la remise du prix Inddigo « Recettes 0 déchet » sur le stand SO35 d'Orée. Le jeudi 1^{er} décembre 2011, Orée propose également une conférence sur la mission « Compétitivité durable des entreprises » confiée à Orée par la DGCIS qui comporte deux volets : un en écologie industrielle, l'autre en éco-conception.

Plus d'informations sur www.oree.org

ENVIRONNEMENT magazine

Environnement Magazine est le partenaire presse historique des Prix Entreprises & Environnement depuis l'édition 1997/1998. Cet engagement s'inscrit dans le droit fil de sa mission d'information auprès de lecteurs professionnels et d'un public plus large (via son site www.environnement-magazine.fr) sur toutes les initiatives innovantes et remarquables en matière d'environnement et de développement durable.

Environnement Magazine est le N°1 de la presse professionnelle de l'environnement. Référence historique sur l'environnement et le développement durable (le titre a été créé en 1845 !), le magazine dispose également de la plus forte diffusion OJD sur le secteur.

Membre fondateur de l'European Environmental Press, qui rassemble les magazines leaders en Europe sur l'environnement (www.eep.org), Environnement Magazine concentre le plus grand nombre de journalistes spécialisés sur le secteur.

Thèmes rédactionnels : Energies renouvelables & maîtrise de l'énergie, eau & assainissement, déchets & recyclage, sites & sols pollués, technologies propres, écomanagement & développement durable, urbanismes & bâtiments durables, bruit, air, transports, mesure et analyse...

Magazine leader du « Groupe Environnement Magazine » de Victoires Editions, Environnement les mensuel est entouré de publications thématiques sur le secteur : Environnement & Energie, Hydroplus (eau & assainissement), Recyclage Récupération, Journal des Communes durables et Droit de l'environnement.

Les Echos

Les Echos, premier quotidien économique et financier français

Le journal Les Echos est partenaire cette année du prix Entreprises & Environnement, évènement qui nous permet de repérer les initiatives environnementales innovantes des entrepreneurs.

Les Echos, avec une rédaction unique et experte, garantit aux lecteurs d'être les plus vite et les mieux informés sur l'actualité de l'économie et des affaires, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le quotidien Les Echos traite au travers de deux cahiers l'actualité macroéconomique et microéconomique. Il offre des rendez-vous réguliers : politique, innovations (sciences, technologies, croissance verte, médecine et santé), compétences (marketing et publicité, management et formation, stratégies et leadership, droit et finance), culture, loisirs et cahiers Les Echos entrepreneur tout au long de l'année. Le journal Les Echos propose deux suppléments mensuels : Enjeux Les Echos, le premier vendredi du mois et Série limitée, le second vendredi.

L'information à valeur ajoutée des Echos se prolonge sur tous les outils numériques avec des rendez-vous toute la journée sur le net, les tablettes et les smartphones et grâce aux services (Les Echos Formation, Les Echos Conférences et Les Echos Editions).

La diffusion totale payée des Echos : 115.706 exemplaires (source : OJD 2010)
Audience : 609 000 personnes lisent le journal chaque jour (Source Epiq 2010)
Le site Les Echos comptabilise 3,6 millions de visiteurs uniques (xiti mars 2011)
et 37,6 millions de pages vues par mois (OJD mars 2011).